

Lieu du séminaire

NH Hôtel
Grand-Places 14
1700 Fribourg
T. +41 26 351 93 00
F. +41 26 351 91 92
www.nh-hotels.com

Date

Mardi 28 septembre 2010

Finance d'inscription

CHF 680.– (membres OREF et Chambre fiduciaire)
CHF 780.– (non-membres)

La facture sera envoyée après le séminaire au nom de la personne qui aura participé à la manifestation. Elle sera accompagnée de l'attestation de participation au séminaire.

Frais en cas d'annulation

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant. En cas d'annulation après confirmation de la réservation définitive, la part suivante sera retenue

- annulation dès la date du délai d'inscription
jusqu'à une semaine avant le séminaire CHF 200.–
- annulation durant la semaine précédant
le séminaire ou en cas de non-participation 100 %

Administration

SEMINAIRE FISCAL
OREF – Educaris
c/o Educaris SA
Route de Chavannes 31, 1007 Lausanne
Téléphone 021 351 20 60, Fax 021 321 60 59
manuela.depaz@educaris.ch

TRAITEMENT FISCAL DES ASSAI- NISSEMENTS – INDEPENDANTS & PERSONNES MORALES

**SÉMINAIRE PUBLIC DU
28 SEPTEMBRE 2010 À FRIBOURG**

**SÉMINAIRE FISCAL
OREF – Educaris
c/o Educaris SA
Route de Chavannes 31
1007 Lausanne**

A
affranchir
s.v.p.

Généralités et objectifs

Lors de ce séminaire d'une journée, les intervenants aborderont et approfondiront certaines questions complexes en matière de traitement fiscal des assainissements, qu'il s'agisse d'assainissements opérés par des personnes physiques ou des personnes morales. Ils examineront, en détail et au travers de cas pratiques, les conséquences fiscales des différentes mesures d'assainissement, tant sous l'angle des impôts directs qu'en matière de droit de timbre d'émission et de TVA; les incidences fiscales liées aux assainissements lors de certains types de restructurations et à l'intérieur d'un groupe seront également traitées; à cet effet, ils développeront à l'aide d'exemples concrets et de cas pratiques des thèmes qui présentent pour les praticiens une certaine complexité. Lors de chaque intervention, les participants auront l'occasion de poser des questions et d'engager une discussion avec les conférenciers.

Thèmes

- Assainissements: principes généraux et projet de circulaire de l'Administration fédérale des Contributions;
- Traitement fiscal des assainissements chez les indépendants et les personnes physiques – fortune privée;
- Traitement fiscal des assainissements et des remises d'impôt en matière de TVA;
- Traitement fiscal des assainissements chez les personnes morales, y compris lors de certains types de restructurations et à l'intérieur d'un groupe.

Public visé

Le séminaire s'adresse aux praticiens du droit fiscal: experts fiscaux diplômés, experts-comptables diplômés, fiduciaires, avocats, notaires, juristes et spécialistes bancaires.

Responsables du séminaire

- **Fabio Dell' Anna**, expert fiscal diplômé, expert-comptable diplômé, associé, PricewaterhouseCoopers SA, Genève
- **Cédric Stucker**, expert fiscal diplômé, Fiscaplan SA, OREF, Yverdon-les-Bains

Conférenciers

- **Alain Biedermann**, comptable avec Brevet fédéral, chef de team, Division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre, Administration fédérale des contributions AFC, Berne
- **Fabio Dell'Anna**, expert fiscal diplômé, expert-comptable diplômé, associé, PricewaterhouseCoopers SA, Genève
- **Pierre Dériaz**, expert fiscal diplômé, direction, Division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne
- **Thierry Drouhet**, expert fiscal diplômé, Dufaux-Mury SA, La Tour-de-Peilz
- **Valérie Paris**, Division principale de la TVA, Administration fédérale des contributions, AFC, Berne
- **Jacques Pittet**, avocat, Oberson Avocats, Genève/Lausanne
- **Cédric Stucker**, expert fiscal diplômé, Fiscaplan SA, professeur à la Haute-Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (Heig-Vd), directeur de l'unité de fiscalité environnementale, Yverdon-les-Bains
- **Stéphane Tanner**, expert fiscal diplômé, directeur, PricewaterhouseCoopers SA, Genève

Délai d'inscription

Le nombre de participants est limité. La date d'enregistrement des inscriptions fait foi. Le bulletin d'inscription est à retourner **au plus tard le 30 août 2010**.



Séminaire fiscal



Traitement fiscal des assainissements

mardi 28 septembre 2010 (No 910 002)

A retourner avant le 30 août 2010

Finance d'inscription:
CHF 680.- (membres OREF et/ou Chambre fiduciaire)
CHF 780.- (non-membres)

- Membre OREF et/ou Membre individuel de la Chambre fiduciaire
- Collaborateur auprès d'une entreprise membre de la Chambre fiduciaire
- Membre junior de la Chambre fiduciaire
- Non-membre

Nom, Prénom

Société

Adresse professionnelle

Adresse privée (indispensable pour les membres individuels)

Rue

Rue

NPA/Ville

NPA/Ville

Téléphone

Téléphone

E-mail pour l'envoi de confirmation

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription/d'annulation et je les accepte.

Lieu/Date

Signature

Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle
 Je souhaite recevoir les dépliantés des nouveaux séminaires par e-mail.